Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =

Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss

journal of philosophy

Herausgeber: Schweizerische Philosophische Gesellschaft

Band: 15 (1955)

Nachruf: Le RP. Thomas-Albert Deman

Autor: Vicaire, M.H. / Reymond, Marcel / Muller, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

In Memoriam

Le RP. Thomas-Albert Deman 1899-1954

Les membres de la Société suisse de philosophie ont appris avec un vrai chagrin la disparition prématurée du RP. Thomas Deman, professeur de Théologie morale à l'Université de Fribourg. Arrivé de Paris en 1945, il s'était mis immédiatement en contact avec les milieux savants de Suisse et avait pris sa place au sein de notre société. Beaucoup l'ont rencontré à quelque réunion. Certains ont bénéficié de son accueil affable à la société de Fribourg, dont il fut président de 1946 à 1950. Tous ont pu lire les deux articles qu'il donna dans les Studia philosophica: Sur l'usage de la notion de personne en philosophie morale, VII (1947), p. 41–86; De la fonction pratique de la philosophie morale, X (1950), p. 20–43. Ce n'étaient que quelques détails d'une œuvre déjà vaste, interrompue en plein essor.

Lorsque Albert Deman était entré dans l'ordre de saint Dominique, en 1921, à l'âge de vingt-deux ans, sa formation humaine paraissait achevée. Il la reprit à la base. Il avait toujours ressenti un vif attrait pour les humanités. Cela n'allait pas sans un goût particulier pour la philologie. Il cultivait les langues anciennes et modernes. Fribourg lui en donnait largement l'opportunité. Ne devait-il pas enseigner en latin, dans un latin qu'il maniait avec exactitude, et même avec élégance? Il militait dans les rangs de l'Association Guillaume Budé et participait à ses publications. Cependant la philologie n'était pour lui qu'une introductrice.

Son contact avec les anciens se situait avant tout sur le plan de la pensée morale. Il fréquentait Socrate, Aristote, les stoïques. Il s'efforçait de retrouver leurs mots et leur figure à travers les traditions divergentes. Après vingt ans de dialogue, il en tira ses premiers livres dont Le témoignage d'Aristote sur Socrate (1942). Il préparait également à cette époque une édition du Protreptique d'Aristote: collection, critique et traduction de fragments recueillis de tous les côtés. Il n'entendait le publier qu'avec un commentaire qui restait à élaborer. Le manuscrit demeure inachevé. Mais l'étude des sources antiques avait mis à même le P. Deman d'approfondir le problème de l'humanisme chrétien, sur

lequel il avait publié une douzaine d'articles depuis 1930. Socrate et Jésus (1944) était au terme de ces recherches. On voyait alors clairement que ce que le P. Deman demandait à ses modèles grecs n'était pas tant une attitude devant la vie, qu'on aurait mariée à une inspiration chrétienne: c'était une méthode, en même temps qu'une philosophie. Il y trouvait un merveilleux instrument pour le développement de sa pensée chrétienne, à la lumière de l'Evangile, au sein de la tradition catholique que saint Thomas lui découvrait tout particulièrement.

Au centre théologique du Saulchoir, où il poursuivait ses études, on l'avait initié à une stricte discipline de la pensée. Longtemps occupé, mais non accaparé, par des travaux de recension et de critique dans le Bulletin thomiste, qu'il dirigea, et dans la Revue des sciences philosophiques et théologiques, où il rédigea de 1930 à 1939 le bulletin de philosophie morale, il perfectionna simultanément sa connaissance de sa tradition propre et de la pensée savante contemporaine. On l'avait appliqué dès 1928 à l'enseignement de la théologie morale. Son travail de professeur l'obligeait à cultiver les moindres champs de la doctrine morale, en même temps qu'à dresser des synthèses. Il acheva de lui donner une conscience étendue et vivante des problèmes de l'agir humain. Il commença bientôt à publier dans les dictionnaires de Théologie et de Spiritualité des monographies d'envergure: Orgueil (1931), Accroissement des vertus (1932), Péché (1932), Probabilisme (1935), [carmes de] Salamanque (1939), dont certaines constituent de puissants chapitres historiques et moraux, qui mettent en cause par moment les principes mêmes de la science morale. Cependant la fréquentation assidue du texte de saint Thomas remettait sans arrêt ces monographies dans un édifice d'ensemble. Le souci de l'exactitude philologique faisait de lui un exégète sûr. Son édition des traités de la Prudence (1949) et de la Grâce (posthume, 1955) de la Somme théologique comptent parmi les modèles du genre. Il craignait toujours que l'introduction de termes ou de distinctions que l'original ne comportait pas ne faussât gravement son interprétation. Mais lorsqu'il avait éliminé les surcharges des commentateurs, il retrouvait la fécondité du texte primitif, qu'il déployait alors dans les aperçus synthétiques d'une grande richesse.

Il atteignit à Fribourg la pleine maturité. Sa recherche et ses publications se concentrèrent sur deux ou trois problèmes fondamentaux. Dès le premier moment il s'était interrogé sur la méthode de sa discipline. Bien situer la science morale dans le bâtiment d'une théologie et d'une philosophie lui paraissait indispensable pour qui voulait saisir sa place dans la vie. Il avait l'art d'aborder l'étude théorique par les voies génétiques. Depuis une dizaine d'années, surtout, il s'efforçait de se représenter avec précision les origines encore très mal connues de la théologie morale. Après un essai de synthèse, en 1951, il avait repris son travail en sous-œuvre par une série d'articles remarquables. La mort a arrêté une recherche en plein élan. Si le temps lui en avait été donné, il n'eût pas manqué, non plus, d'achever un manuscrit dont trop de parties restent rudimentaires pour qu'il soit publiable, mais qui recueille peut-être le meilleur de sa pensée: l'Intellectualisme moral. A travers l'évolution des disciplines de l'agir, le courant intellectualiste lui semblait décisif. Les Grecs et les médiévaux y tenaient la place principale. Il l'estimait profondément justifié. Il en vivait.

C'était en effet l'un des traits les plus attachants de ce maître. Son effort de synthèse s'exerçait aussi dans sa vie. Ses intuitions de philosophe avaient d'abord façonné sa personnalité. Il faudrait évoquer ici bien des aspects du religieux, du professeur, du pasteur d'âmes, pour dessiner avec exactitude le philosophe et le moraliste qu'il était.

M.H. Vicaire OP.

Raymond Savioz

C'est avec consternation que chacun a appris la mort subite de Raymond Savioz, qui avait surmonté, il y a peu d'années, une grave maladie. Né à Grimisuat (Valais) en 1903, il avait fait ses études à Sion, à Saint-Maurice, à l'Université de Lausanne, puis enseigné en Suisse et à l'étranger: à l'Ecole suisse d'Alexandrie, à l'Université de cette ville, puis à celle de Mayence. Depuis 1948, il occupait à l'Ecole polytechnique fédérale la chaire de philosophie, où il avait succédé à M. Pierre Thévenaz, et où son enseignement était fort apprécié. Raymond Savioz sut en effet représenter la philosophie sous une forme à la fois personnelle et accessible aux étudiants de l'Ecole polytechnique. Son charme, son dévouement, sa pensée ouverte, son esprit religieux, à la fois ferme et compréhensif, lui acquirent la sympathie de ses collègues et de ses auditeurs.